

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 30

Votants : 30

N° 7

OBJET :

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE
DOUBLE ET DE VESTIAIRES
PROFESSIONNELS AU CENTRE
OMNISPORTS PIERRE COULON**

**AVENANT N° 3
AUX MARCHES :**
21WC095 04
21WC095 08
21WC095 14
21WC095 16

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE – P. SEROR – O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES – T. WIRTH – T. LAPLACE – JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – S. MIZOULE-MORIER – S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et M. M. F. SENNEPIN - M. MORGAND, Vice-Présidents.

Mmes et MM. – F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT- J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :
27 mars 2023

Publiée ou notifiée le : 27 mars 2023

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n° 7 du Conseil Communautaire du 22 juillet 2021 approuvant, dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon, la conclusion des marchés suivants :

- Marché n° 21WC095 02 - Structure-Gros-œuvre :
TABARD CONSTRUCTION
Les Petites Brosses – Route de l'Hermitage – 03410 PREMILHAT
mandataire du groupement avec Etablissement SEMONSAT
pour un montant global et forfaitaire de 1 399 918,50 € HT
- Marché n° 21WC095 03 - Charpente bois-Ossature bois-Bardage bois :
SAS MARGUERON
Avenue du 133^{ème} Régiment d'Infanterie – 01300 BELLEY
(mandataire) en groupement avec RACINEO CONSTRUCTION
pour un montant global et forfaitaire de 1 201 021,94 € HT
- Marché n° 21WC095 04 - Bardage-Couverture-Façades :
FCI FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE
Rue verte – ZI Ladoux – 63118 CEBAZAT
pour un montant global et forfaitaire de 908 472,85 € HT
- Marché n° 21WC095 07 - Menuiseries extérieures :
GAUTHIER
Les Fangeas – 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE
pour un montant global et forfaitaire de 216 299,90 € HT
- Marché n° 21WC095 08 - Menuiseries intérieures :
BAUD & POUIGNIER
5, rue des Bats – ZA de l'Aéroport – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT
pour un montant global et forfaitaire de 523 677,71 € HT
- Marché n° 21WC095 09 - Plâtrerie-Isolation-Faux-Plafonds-Peinture :
MAZET
ZI Vichy Rhue – Rue du Commandant Aubrey – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
pour un montant global et forfaitaire de 330 139,03 € HT
- Marché n° 21WC095 10 - Revêtements de sols et sols sportifs :
SOLS PRESTIGE 33
ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES
pour un montant global et forfaitaire de 331 988,63 € HT
- Marché n° 21WC095 13 - Chauffage-Ventilation-Climatisation :
SATERM
ZA Les Clos Durs – 03800 GANNAT
pour un montant global et forfaitaire de 698 517,94 € HT
- Marché n° 21WC095 14 - Electricité-Courants forts/faibles :
SAS GF3E
45, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant global et forfaitaire de 401 378,79 € HT

- Marché n° 21WC095 15 - Ascenseur :
ORONA CENTRE – 15, rue des Frères Montgolfiers – 63170 AUBIERE
pour un montant global et forfaitaire de 18 960,00 € HT
- Marché n° 21WC095 16 - Terrassements généraux-VRD-Espaces verts-Plantations
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Route d’Hauterive – 03200 ABREST
pour un montant global et forfaitaire de 469 340,80 € HT
- Marché n° 21WC095 17 - Equipements sportifs :
NOUANSPOUR – Route de Valencay – 37460 NOUANS LES FONTAINES
pour un montant global et forfaitaire de 119 983,96 € HT

Vu l’avis favorable de la commission d’appel d’offres du 15 mars 2023,

Considérant la nécessité d’effectuer des travaux supplémentaires qui sont listés dans les projets d’avenants ci-annexés,

Propose au Bureau Communautaire :

- de conclure un avenant n°3 aux marchés :
 - 21WC095 04 pour un montant de -2 744,35 € HT soit -3 293,22 € TTC
 - 21WC095 08 pour un montant de 22 717,00 € HT soit 27 260,40 € TTC
 - 21WC095 14 pour un montant de 3 722,62 € HT soit 4 467,14 € TTC
 - 21WC095 16 pour un montant de -163,00 € HT soit -195,60 € TTC
- d’autoriser le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique à signer ces avenants et tous documents s’y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l’exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l’unanimité, en l’hôtel d’agglomération Vichy Communauté,
le 23 mars 2023.

Les Membres du Bureau présents ont signé au registre.

Le Président,



Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN: C=FR, O=Certinomis,
OU=0002-433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A Vichy
Date : lundi 27 mars 2023 14:08:58

AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 14

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 14 – ELECTRICITE – COURANTS FORT/FAIBLES**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

GF3E

42, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND

N° SIRET : 452 497 860 00034

Représenté par Monsieur Olivier MAITRIAS, Président

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 14 Electricité – Courants forts/faibles

N° du marché : 21WC095 14

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 401 378,79 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 64 879,24 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 23 mars 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise GF3E s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 14 ayant pour objet des travaux d'électricité dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 14.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Complément sur boîte à clés électronique et prise en compte des options souhaitées pour un montant de 642,19 € HT ;
- Vestiaires professionnels :
 - Prise en compte des besoins complémentaires en alimentation pour un montant de 3 996,12 € HT ;
 - Suppression du téléphone rouge d'urgence prévu au marché pour un montant de -915,69 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 401 378,79 € HT
Montant de l'avenant n° 1 : 64 879,24 € HT
Montant de l'avenant n° 2 : 3 722,62 € HT
Nouveau montant du marché : 469 980,65 € HT

Pourcentage d'augmentation : 17,09 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Madame Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 21WC095 04

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 04 – BARDAGE/COUVERTURE/FACADES**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

SARL FCI – FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE

Rue Verte – ZI Ladoux – 63118 CEBAZAT

N° SIRET : 324 698 497 00033

Représenté par Monsieur Bernard BATTUT, Gérant

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 04 Bardage/Couverture/Façades

N° du marché : 21WC095 04

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 908 472,85 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 23 mars 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise FCI s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 04 ayant pour objet des travaux de bardage, couverture et façade dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 04.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Supprimer la peinture de soubassement sur l'isolant pour un montant de -2 744,35 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 908 472,85 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : - 31 711,61 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : -2 744,35 € HT

Nouveau montant du marché : 874 016,89 € HT

Pourcentage d'augmentation : - 3,79 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 21WC095 08

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 08 – MENUISERIES INTERIEURES**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

BAUD & POUIGNIER

ZA de l'Aéroport – 5, rue des Bats – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT

N° SIRET : 400 430 146 00011

Représenté par Monsieur Sébastien BAUD, Cogérant

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 08 Menuiseries intérieures

N° du marché : 21WC095 08

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 523 677,71 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : sans incidence financière

Montant de l'avenant n° 2 : 31 296,55 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 23 mars 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise BAUD & POUIGNIER s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 08 ayant pour objet des travaux de menuiseries intérieures dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 08.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Intégrer les compléments des utilisateurs sur boîte à clés électronique pour un montant de 8 837,00 € HT ;
 - Fournir une boîte à clés n° 2 pour les utilisateurs pour un montant de 12 350,00 € HT ;
 - Supprimer les plans d'intervention et d'évacuation du gymnase pour un montant de -810,00 € HT ;
 - Prendre en compte l'incidence sur l'organigramme du gymnase suite aux choix du maître d'ouvrage pour un montant de 2 714,00 € HT ;
 - Créer une ventilation haute et une ventilation basse sur le placard VDI selon la section demandée par le BET EGIS pour un montant de 156,00 € HT.

- Vestiaires professionnels :
 - Supprimer les plans d'intervention et d'évacuation des vestiaires pour un montant de -530,00 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	523 677,71 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	Sans incidence financière
Montant de l'avenant n° 2 :	31 296,55 € HT
Montant de l'avenant n° 3 :	22 717,00 € HT
Nouveau montant du marché :	577 691,26 € HT

Pourcentage d'augmentation : 10,31 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 21WC095 16

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 16 – Terrassements généraux/VRD/Espaces verts/Plantations**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Etablissement Loire Auvergne

Route d'Hauterive – 03200 ABREST

N° SIRET : 398 827 113 00158

Représenté par Monsieur Nicolas MICHEL, Responsable d'affaires

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 16 Terrassements généraux/VRD/Espaces verts/Plantations

N° du marché : 21WC095 16

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 469 340,80 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 23 mars 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 16 ayant pour objet des travaux de terrassement, VRD et espaces verts dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 16.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Vestiaires professionnels (Rotonde) :

- Créer une liaison pour fibre optique entre l'extérieur et les vestiaires pour un montant de 1 142,70 € HT ;
- Supprimer le regard rajouté par OS N° 9 pour un montant de -455,50 € HT.

- Gymnase double :

- Modifier le regard AEP pour un montant de 2 231,50 € HT ;
- Modifier la cour de service selon le plan EXE du BET pour un montant de 7 068,30 € HT ;
- Supprimer les clôtures béton prévues sur les extérieurs du gymnase pour un montant de -10 150,00 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	469 340,80 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	19 071,70 € HT
Montant de l'avenant n° 2 :	-163,00 € HT
Nouveau montant du marché :	488 249,50 € HT

Pourcentage d'augmentation : 4,03 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°7 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23

MARS 2023 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE

Objet de l'acte : VESTIAIRES PROFESSIONNELS AU CENTRE OMNISPORTS PIERRE

COULON - AVENANT N°3 AUX MARCHES : 21WC095 04 - 21WC095 08 -

21WC095 14 - 21WC095 16

.....
Date de décision: 23/03/2023

Date de réception de l'accusé 27/03/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23MARS2023_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230323-23MARS2023_7-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 7.pdf (99_DE-003-200071363-20230323-23MARS2023_7-DE-1-1_1.pdf)